

## France : Une justice politique en plein "non-droit" ?

5 février 2014



G.A.B

Fait rarissime, le Tribunal administratif de Montreuil a suspendu la délibération d'un conseil municipal qui a fait du Libanais Georges Ibrahim Abdallah - maintenu en prison en France depuis 1984, alors qu'il est libérable depuis 1999 - le citoyen d'honneur de sa Ville.

### **Appel à soutien : être solidaire de Georges Ibrahim Abdallah n'est pas un délit !**

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté la suspension décidée par le Tribunal administratif de Montreuil le 31 janvier 2014 de la délibération votée par le Conseil municipal de Bagnole, qui a fait de Georges Ibrahim Abdallah, militant communiste libanais, le citoyen d'honneur de la Ville.

Nous sommes scandalisés par le motif totalement insensé et ridicule avancé par le Préfet du 93, Préfet à l'initiative de la plainte auprès du Tribunal, qui est que « Georges Ibrahim Abdallah n'a rien fait de bénéfique pour la ville ». Nous demandons à ce que le préfet explique ce que Gilad Shalit, citoyen d'honneur de Paris, a fait de « bénéfique pour la capitale ». Nous sommes surtout abasourdis de constater que le Tribunal a décidé de suivre le préfet dans l'absurde en invoquant le « défaut d'intérêt local » pour justifier sa décision. La délibération a pourtant été motivée par une pétition très massivement signée par la population bagnoletaise. Que de considération pour la démocratie locale !

Nous considérons que la « suspension » décidée par le Tribunal est politique, et qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'offensive menée tambour battant depuis que le 15 décembre 2013, Georges Ibrahim Abdallah a été fait citoyen d'honneur. L'offensive a été menée avec acharnement sur plusieurs fronts à coups de désinformations médiatiques, d'attaques conjointes de l'UMP, du PS, du CRIF et d'associations héritières de l'Algérie française, et de censure du meeting que le G.A.B (Groupe des Associations de Bagnole) avait organisé le 16 janvier 2014 pour exiger la libération de Georges Ibrahim Abdallah.

Nous condamnons le racisme d'État dont est à nouveau victime le combattant Arabe qu'est Georges Ibrahim Abdallah, lui qui est maintenu en prison alors qu'il est libérable depuis 1999. Il paye aussi le fait de ne rien renier de son combat anti-capitaliste, anti-sioniste et anti-impérialiste. Sous la pression des États-unis et d'Israël, l'État français tient en otage de manière « extra-ordinaire » et en toute illégalité le plus vieux prisonnier politique d'Europe. Le fait qu'un tribunal suspende la délibération d'un conseil municipal est tout à fait rarissime. Le traitement d'exception réservé à Georges Ibrahim Abdallah se prolonge donc, même après plus de 30 ans d'emprisonnement !

Nous accusons le pouvoir en place de vouloir empêcher que le combat héroïque que continue à mener Georges Ibrahim Abdallah ait de l'influence sur les quartiers populaires, et que n'émergent de ces quartiers de massives revendications anti-impérialistes et anti-sionistes. Nous accusons le pouvoir en place de vouloir faire jurisprudence en empêchant Bagnolet, grande ville aux portes de Paris traditionnellement pro-palestinienne, de devenir un modèle à suivre pour d'autres villes. Nous dénonçons le pouvoir en place qui cherche à imposer à tout prix sa ligne idéologique, ne souffrant aucune opposition, et à censurer la lutte anti-sioniste, de plus en plus diabolisée et criminalisée.

Le Tribunal Administratif de Montreuil n'a fait pour l'instant que suspendre la délibération faisant de Georges Ibrahim Abdallah le citoyen d'honneur de Bagnolet. Nous demandons au Tribunal de respecter la délibération du Conseil municipal et de mettre fin à cette scandaleuse affaire.

Mais quelque soit la décision définitive du Tribunal, Georges Ibrahim Abdallah est, et restera, le citoyen d'honneur de la ville de Bagnolet, pour tous les Bagnoletais, pour tous ceux qui militent depuis des années pour sa libération, pour tous les militants de la cause palestinienne, et pour tous ceux qui sont simplement épris d'égalité et de justice.

Soutien au Conseil municipal de Bagnolet ! Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Groupe des Associations de Bagnolet (G.A.B)

groupebagnolet@gmail.com

Premiers signataires :

- Collectif "Libérez-les !" de soutien aux prisonniers et réfugiés politiques (59-62)
- Collectif Libérons Georges Ibrahim Abdallah
- C.R.I (Coordination contre le racisme et l'islamophobie)
- Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires ( FUIQP)
- Les Amis de Bouaziz
- PYM France (Mouvement des Jeunes Palestiniens)
- Résistance Palestine Lyon
- Solidarité Georges Lille

Source : Groupe des Associations de Bagnolet

<http://artdelapaix.over-blog.com/2014/02/appel-%C3%A0-soutien-%C3%A0...>

3 février 2014